



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°2020-026**

**\*\*\***

**Objet :**

Création de 3 postes de conseillers municipaux délégués.

Délibération affichée le :

L'an deux mille vingt et le deux juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chai de la Gare, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Étaient présents :** Olivier SERVEL – Joëlle SOREL – François COLOMBIER – Véronique DURAND – Michel BLANES – Martine LABEUR à 18h35 – Olivier NADAL – Francine DEHAIL – Marcel CHRISTOL – Richard GARCIA – Myriam FONS – Marie-Noëlle FIAULT – Marie-Hélène SANCHEZ – Sabine JOURNET – Philippe LASSALVY – Serge FALZON – Christine DEBEAUCE – Thierry PAULEAT – Annie FARRET – David AUSILIA – Christelle CANO – Stéphanie BRUN – Magalie RODRIGUEZ – Ludovic NAVAS – Nicolas DEPOIX – Clément SABOURAUD

**Pouvoirs :** M. Dominique RAYNARD à Philippe LASSALVY

**Absents :** Mme Sophie HASSAINE.

Convocation du 25 mai 2020

Mme Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité

Vu la loi du 13 août 2004 relative aux lois et responsabilités qui permet aux conseillers municipaux de recevoir des délégations de fonctions dès lors que chaque adjoint est titulaire d'une ou plusieurs délégations. Monsieur le Maire propose de créer trois postes de conseillers municipaux délégués dans les domaines suivants :

- Tourisme et jumelage
- Finances de la commune et de l'EHPAD
- Gestion quotidienne du camping et manifestations intergénérationnelles

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **28 voix POUR (unanimité)**

- **DECIDE** de créer trois postes de conseillers municipaux délégués dans les domaines sus mentionnés.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire  
Jean-François SOTO.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401144-20200602-DEL2020-026-DE  
Date de télétransmission : 04/06/2020  
Date de réception préfecture : 04/06/2020